

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 octobre 2013**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE TREIZE, le QUATORZE du mois d'OCTOBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 7 OCTOBRE 2013.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, Mme BELLONI, MM. DROUIN, WATRIN, MATELIC (à partir du point 4.1), MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : M. MATELIC (du point 1.1 au point 3.1 inclus)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY, Mmes OSTER, GIRAULT et STEINMETZ

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

Il donne la parole à **Mme DEVIN** (AGURAM) pour la présentation du tableau de bord Habitat.

\*\*\*\*\*

Après la présentation, **le Président** demande l'autorisation de rajouter les points suivant à l'ordre du jour :

- 5. Marché relatif à la collecte des déchets ménagers (collecte sélective) – LOT N°2 – Avenant**
- 6. Personnel communautaire – Convention de participation relative au risque prévoyance mise en place par le Centre de Gestion de la Moselle - Adhésion**

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, accepte que les points 5 et 6 soient ajoutés à l'ordre du jour.

## **1. LOGEMENT**

### **1.1 DB 2013-90 – Programme d'intérêt général (PIG) – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 7 060,24€.

### **1.2 DB 2013-91- Opération ravalement de façades – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions dans le cadre de l'opération ravalement de façades à divers particuliers pour un montant total de 2 023,50 €.

### **1.3 DB 2013-92- Opération programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH) – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement d'une subvention dans le cadre de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), à un particulier pour un montant total de 205,00 €.

### **1.4 DB 2013-93- Campagne d'isolation thermique – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement d'une subvention dans le cadre de de la campagne « Isolation thermique », à un particulier pour un montant total de 1 000,00 €.

## 2. ENVIRONNEMENT

### 2.1 DB 2013-94 - Entretien des espaces verts des parcs d'activités communautaires et de la promenade des berges de l'Orne – LOT n°2 - Avenant

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer un avenant pour le marché d'entretien des espaces verts de la promenade des berges de l'Orne (LOT N°2) pour préciser dans le bordereau des prix unitaires les mentions indiqués ci-dessous, étant précisé que les autres clauses du marché initial restent applicables et inchangées :

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
Promenade des berges de l'Orne (lot 2)		
N°	LIBELLE	
1	Entretien des accotements de la piste - <b>3 passages dans l'année</b>	
	Comprenant: ☒ le fauchage mécanique (épareuse, ou tondeuse) le long de la piste; ☒ les zones herbacées sont équivalentes à de la prairie rustique; ☒ sur une emprise moyenne de 2 m de part et d'autre de la piste; ☒ la longueur de la promenade en Moselle est de 7 km; ☒ les déchets herbacés sont laissés sur place; ☒ les autres détritres sont ramassés et évacués à la décharge non fournie; ☒ les sujétions d'accès et de circulation sur la piste; ☒ prix établi au forfait après connaissance impérative des lieux; P.U. (en toutes lettres).....	<b>7 624,00 €</b>
2	Nettoyage de la piste en béton - <b>3 passages dans l'année</b>	
	Comprenant: ☒ balayage de la piste (évacuation des déchets, feuilles et branches); ☒ taille des végétaux dont le port déborde sur l'emprise de la piste; ☒ ramassage et évacuation des détritres laissés dans l'emprise de la piste; ☒ l'évacuation des déchets à la décharge non fournie; ☒ opérations combinées avec les interventions prévues position 1 ☒ prix au forfait; P.U. (en toutes lettres).....	<b>2 580,00 €</b>
3	Nettoyage du PAC Belle Fontaine - <b>A la demande</b>	
	Comprenant: ☒ ramassage manuel et évacuation des déchets détritres qui jonchent le sol sur les espaces publics du parc; ☒ l'évacuation se fait par la mise à disposition d'une benne par la collectivité; ☒ prix au forfait par intervention; P.U. (en toutes lettres).....	<b>1 618,40 €</b>
4	Nettoyage du PAC Deux Rivières - <b>A la demande</b>	
	idem que 3 P.U. (en toutes lettres)	<b>793,80 €</b>
5	Vidage des poubelles sur le fil Bleu - <b>3 passages dans l'année</b>	
	Comprenant: ☒ enlèvement des sacs en place ☒ fourniture et mise en place de nouveaux sacs ☒ ramassage des détritres aux abords des poubelles ☒ regroupement des sacs pleins pour enlèvement par CCPOM P.U. (en toutes lettres)	<b>1 183,01 €</b>

- et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

### **3. PETITE ENFANCE**

#### **3.1 DB 2013-95 – Construction d'un centre multi accueil à Marange-Silvange- Assurance dommage ouvrage – Avenant de prolongation**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de passer un avenant de prolongation au contrat d'assurance dommage ouvrage et « tout risque chantier » dans le cadre de la construction d'un centre multi accueil à Marange-Silvange donnant lieu à un complément de cotisation d'un montant de 127,13 € TTC
  - et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

### **4. AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

- 4.1 Etude du redéploiement économique et urbain du site sidérurgique des « Portes de l'Orne » (Etude de filières) - validation.
- 4.2 Aménagement du Site Sidérurgique des « Portes de l'Orne » – Etude « EPFL » - Choix d'un scénario.
- 4.3 Aménagement du Site Sidérurgique des « Portes de l'Orne »- Adhésion au Pôle de Compétitivités « Hydréos ».

Les points ci-dessus ont été retirés de l'ordre du jour.

#### **5. DB 2013-96 - Marché relatif à la collecte des déchets ménagers (collecte sélective) – LOT N° 2 - Avenant**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de passer un avenant pour le marché de collecte des déchets ménagers (LOT N°2 : collecte sélective), pour la prolongation du marché public jusqu'au 31 janvier 2014, étant précisé que l'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables,
  - Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

#### **6. DB 2013-97 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU RISQUE PREVOYANCE MISE EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE - ADHESION**

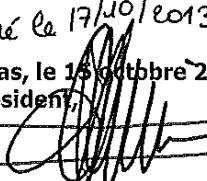
- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de retenir la Garantie n°2 dans le cadre de l'instauration de la convention de participation au risque prévoyance mise en place par le Centre de Gestion de la Moselle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014
  - DECIDE de participer au financement des contrats en prenant en compte le revenu des agents
  - Et FIXE le montant mensuel de la participation au risque prévoyance comme suit :
    - 6 € net par agent dont le salaire de base est inférieur à 20 000 €/an
    - 7 € net par agent dont le salaire de base est compris entre 20 001 € et 30 000 €/an
    - 15 € net par agent dont le salaire de base est supérieur à 30 001 €/an.

### **7. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2013
- Tableau de bord financier au 30/09/2013
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2013
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2013
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/09/2013
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2013
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2013
- Etat d'avancement du SCOTAM.
- Etat d'avancement des études des « Portes de l'Orne »
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h45.

Appiché le 17/10/2013  
Rombas, le 15 octobre 2013  
Le Président,  
  
Lionel FOURNIER

